

Tarifs des services d'électrification Canada

Les tarifs sont en vigueur du 1er janvier au 31 décembre 2026

Les ingénieurs de service sur place et les experts en consultation d'ABB offrent une vaste gamme de services et de réparations pour l'équipement et les systèmes d'ingénierie provenant ou non d'ABB.

Notre équipe est en mesure de répondre aux besoins ou de proposer toute autre solution ABB dans les domaines suivants :

- Modernisation, réajustement et remise à neuf d'équipement existant
- Réparation de transformateurs et mise à l'essai
- Fourniture d'équipement à basse et moyenne tension pour distribution électrique
- Mise en service, installation et mise à l'essai
- Consultation en ingénierie, arcs électriques, coordination et autres examens
- Entretien prédictif et préventif
- Services de réparation sur demande, de dépannage, etc.
- Services numériques : surveillance, amélioration de la sécurité et évaluation

Modalités

1. Les heures supplémentaires s'appliquent aux jours de semaine facturables de 9 à 12 heures ou aux heures travaillées avant 7 h et après 18 h et les 8 premières heures le samedi. Le tarif double s'applique aux jours de semaine facturables de plus de 12 heures, aux samedis de plus de 8 heures, ainsi qu'aux dimanches et jours fériés d'ABB.
2. Le temps requis pour la formation spécifique sur place, la préparation, les déplacements et la rédaction de rapports sera facturé au tarif applicable (c.-à-d. tarif normal, heures supplémentaires et tarif double) sur la base d'un voyage aller-retour dont le point de départ est le bureau ou le centre de service où travaille le représentant d'ABB.
3. Les frais de déplacement et de séjour seront facturés au prix coûtant plus 25 %.
4. Tout l'équipement est expédié « FCA incoterm », au quai du vendeur, et le fret est prépayé et facturé au tarif de 3 % du prix du matériel (un tarif minimal de 100 \$ par charge de cargaison s'applique). Le vendeur se réserve le droit de sélectionner la méthode de transport offerte pour tous les produits, à moins que le client ait spécifié le transporteur. Le transport haut de gamme ou la manutention spécialisée requise seront facturés en sus et imputés au compte de l'acheteur.

Services et réparations sur place Type de classification	Taux horaires		
	Normal	Samedi	Dimanche/ jours fériés
Classe 1 Inspection, essai, installation, entretien et réparation d'équipement général à basse et moyenne tension, de transformateurs; autres besoins électriques de base	230 \$	345 \$	461 \$
Classe 2 Mise en service, essai et entretien d'appareils et services techniques dans des centres de données; autres besoins cruciaux en électricité	285 \$	428 \$	571 \$
Classe 3 Appels d'urgence et demandes de travaux sur place avec moins de 48 heures d'avis	377 \$	565 \$	753 \$
Gestion de projet	236 \$	-	-
Ingénierie conseil	237 \$	-	-
Soutien téléphonique par cas	1 500 \$	-	-
Taux pour le kilométrage (minimum de 195 \$ par jour)	1,95 \$ le km		
Taux pour le kilométrage avec remorque (minimum de 210 \$ par jour)	2,10 \$ le km	-	-

5. Tout approvisionnement en équipement spécialisé, de fournisseurs tiers ou en matériel sera fourni au prix coûtant plus des frais de 25 %.
6. Tous les tarifs s'appliquent aux heures de travail, de déplacement ou d'attente et se fondent sur les conditions générales de vente d'ABB qui sont présentement en vigueur. Les prix et données peuvent être modifiés sans préavis.
7. Les frais de dépistage des employés, selon les exigences du client, seront les suivants : 100\$ pour le dépistage de drogues personnalisé ou vérification des références. Toute la durée du déplacement requis pour effectuer les dépistages sera facturée au tarif horaire applicable, dépenses en sus. Toute autre formation spécialisée sera facturée au prix coûtant plus des frais de 25 %.
8. Tout le temps requis pour effectuer une formation spécifique sur place ou procéder à des préparatifs de sécurité sera facturé au tarif horaire applicable, dépenses en sus.
9. Les tarifs standards et applicables indiqués sur cette feuille supposent que les services sont effectués à un emplacement non assujéti à une prime (frais ou tarif supplémentaires) pouvant être établie pour un emplacement éloigné, inopportun, confiné ou extracôtier.
10. Les repas seront facturés au tarif de 35 \$ pour le déjeuner, 48 \$ pour le dîner et 67 \$ pour le souper.
11. Le bon de commande doit être émis au nom de ABB inc.